



## PROCES-VERBAL

### COMMISSION FEDERALE DES PRATIQUES JEUNES ET PREFORMATION

---

**Réunion téléphonique :** Mardi 11 février 2020  
**à :** 10h00

---

**Président :** M. Jean-Luc MARSOLLIER

---

**Présents :** MM. André SCHNOEBELEN et Michel GENDRE (BELFA)

---

**Assiste :** Christophe DROUVROY (Directeur des Compétitions Nationales)

---

### COUPE GAMBARDELLA CA

#### 8èmes de finale OLYMPIQUE LYONNAIS / PARIS SAINT GERMAIN

La Commission,

Rappelé que le tirage au sort des 8èmes de finale de la Gambardella a désigné l'Olympique Lyonnais pour recevoir le Paris Saint-Germain et que cette rencontre est programmée à la date fixée au calendrier soit le dimanche 23 février,

Pris connaissance de la programmation de la rencontre de D1 Arkema OL- MHSC retransmise par le partenaire diffuseur de la FFF en direct le dimanche en début d'après-midi sur le terrain du Groupama Training Center,

Pris connaissance également des préconisations de la préfecture du Rhône qui encadre la sécurité et les flux de spectateurs autour de cette rencontre, la Préfecture indiquant que les installations à l'académie habituellement utilisée par l'équipe U19 ne sont pas adaptées pour recevoir la rencontre et que, par ailleurs, si le Groupama Training Center paraît tout désigné pour pouvoir recevoir la rencontre, il est impossible de l'envisager le jour du match OL- MHSC,

Dans ces conditions et pour tenir compte des recommandations de la préfecture pour l'encadrement de la rencontre de Gambardella,

Fixe la rencontre : le samedi 22 février à 14H00 sur l'installation du Groupama Training Center

\*\*\*\*\*

Le Président,  
Jean-Luc MARSOLLIER

Le Secrétaire de séance,  
André SCHNOEBELEN